

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00066

Numéro SIREN : 326 554 607

Nom ou dénomination : S O D I C H A R

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006795



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODICHAR

1, rue des Orvilles
28630 - BARJOUVILLE

S.A.S. au capital de 800 000 €
R.C.S. CHARTRES 326 554 607

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2019 au 31 Mars 2020

Comptes certifiés conformes



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 16/07/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SODICHAR** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Avril 2019 au 31 Mars 2020**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	67 369 437 €
■ Chiffre d'affaires	139 081 982 €
■ Bénéfice net comptable	4 070 647 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 03/07/2020

Rodrigue THIBERGE

Grégoire BUNOT

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain CedexMembre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	46 026 896	15 146 444	30 880 451	32 328 613
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	325 352	317 839	7 513	11 067
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	325 352	317 839	7 513	11 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 119 181	14 828 605	28 290 576	29 939 009
TERRAINS	8 019 463	658 387	7 361 075	7 500 555
CONSTRUCTIONS	24 997 250	7 082 399	17 914 851	19 189 825
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 016 811	5 383 951	1 632 859	2 365 527
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 535 792	1 703 866	831 925	822 431
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	537 089		537 089	60 670
AVANCES ET ACOMPTES	12 775		12 775	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 582 361		2 582 361	2 378 536
PARTICIPATIONS	2 500		2 500	2 500
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	149 240		149 240	170 560
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 538 597		1 538 597	1 525 717
PRETS	842 719		842 719	665 477
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	49 304		49 304	14 281
ACTIF CIRCULANT	36 886 570	397 584	36 488 985	36 981 340
STOCKS ET EN-COURS	10 822 232		10 822 232	10 722 902
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	57 378		57 378	79 836
MARCHANDISES	10 764 854		10 764 854	10 643 066
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	200 579		200 579	156 192
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 924 092	31 558	3 892 534	4 658 732
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 280 227	8 002	1 272 225	1 737 320
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 643 865	23 556	2 620 309	2 921 412
CREANCES DIVERSES (3)	228 770		228 770	1 794 182
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 969 747	366 026	16 603 720	17 374 628
DISPONIBILITES	4 501 032		4 501 032	2 000 536
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	240 116		240 116	274 166
TOTAL GENERAL	82 913 466	15 544 029	67 369 437	69 309 954
(1) Dont droit au bail			77 915	60 965
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	36 773 926	33 210 639
CAPITAL	800 000	800 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	34 687	34 687
RESERVES	31 868 591	28 590 911
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	31 788 591	28 510 911
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 070 647	3 785 039
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>36 773 926</i>	<i>33 210 639</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	394 781	453 500
PROVISIONS POUR RISQUES	394 781	453 500
DETTES (1)	30 200 729	35 645 815
DETTES FINANCIERES (2)	13 737 234	19 905 402
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	13 260 072	19 394 356
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	477 161	511 045
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	2 407	3 955
DETTES D'EXPLOITATION	15 818 436	15 676 381
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 895 309	10 366 672
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 699 347	5 084 380
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	223 779	225 328
DETTES DIVERSES	317 061	60 076
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	316 929	59 264
AUTRES DETTES DIVERSES	132	812
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	325 589	
TOTAL GENERAL	67 369 437	69 309 954
(1) Dont à plus d'un an	10 448 420	16 133 556
Dont à moins d'un an	19 752 309	19 512 259
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	139 991 845	133 220 923
VENTES DE MARCHANDISES	137 130 538	130 817 878
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 951 444	1 817 754
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>139 081 982</i>	<i>132 635 633</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	222 858	43 014
TRANSFERTS DE CHARGES	358 275	350 747
AUTRES PRODUITS	328 728	191 529
CHARGES D'EXPLOITATION	132 898 519	127 311 306
ACHATS DE MARCHANDISES	105 510 661	101 048 703
VARIATION DES STOCKS	(121 788)	40 080
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	353 187	322 121
VARIATION DES STOCKS	22 458	(7 801)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 102 807	9 465 138
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 909 716	1 909 078
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 363 875	9 081 010
CHARGES SOCIALES	2 889 985	2 564 183
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 647 998	2 645 430
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	31 417	10 980
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	153 300	168 000
AUTRES CHARGES	34 899	64 379
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 093 325	5 909 616
PRODUITS FINANCIERS	722 324	387 001
PARTICIPATIONS	22 736	9 795
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 232	14 620
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	606 348	9 477
REPRISES SUR PROVISIONS	64 024	14 011
TRANSFERTS DE CHARGES	3	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	13 979	339 095
CHARGES FINANCIERES	639 484	370 428
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	366 026	44 213
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	261 652	321 302
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	11 805	4 912
RESULTAT FINANCIER	82 840	16 572
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 176 166	5 926 189



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 917	88 437
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 237	86 934
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	57 680	1 503
CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 451	4 398
SUR OPERATIONS DE GESTION	209	572
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	41 494	3 825
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	748	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 465	84 039
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 320 402	855 169
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 803 582	1 370 020
BENEFICE NET COMPTABLE	4 070 647	3 785 039
<i>Total des produits</i>	<i>140 775 087</i>	<i>133 696 362</i>
<i>Total des charges</i>	<i>136 704 439</i>	<i>129 911 322</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	1 647	1 873
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale et la période de confinement décrétée le 16 mars 2020, ne remettent pas en cause l'application des principes comptables fondamentaux dont la continuité d'exploitation de la société.

En revanche, la société a subi un impact sur son chiffre d'affaires avec notamment la fermeture de l'activité de manège à bijoux à partir du 16 Mars 2020.

Les conséquences du Covid-19 n'entraînent cependant aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 31/03/2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 7 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans

- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	4 à 7 ans
- Agencements divers :	7 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	4 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 920 actions.

Fonds commercial

Néant

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	323 031	2 322		325 353
Immobilisations corporelles	42 322 956	1 035 933	239 706	43 119 182
Immobilisations financières - titres	1 528 218	12 880		1 541 098
Immobilisations financières - créances	850 319	270 451	79 506	1 041 264
	45 024 523	1 321 586	319 212	46 026 896

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	311 964	5 876		317 840
Immobilisations corporelles	12 383 946	2 642 871	198 212	14 828 605
	12 695 910	2 648 747 (*)	198 212	15 146 445
(*) Dont dotation : . linéaire		2 290 231		
. dégressive		357 768		
. exceptionnelle		748		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	453 500	153 300	212 019	394 781
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	75 005	397 444	74 864	397 585
	528 505	550 744 (*)	286 883 (*)	792 366
(*) Dont : . exploitation		184 717	222 859	
. financier		366 027	64 025	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	170 500
- montants repris parce que devenus sans objet :	41 519

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige avec un ancien locataire du site de Luisant dont le risque financier est évalué à 13 481 €,
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution des remises perçues au titre des années 2013 à 2015 auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. Le risque probable pour la société est estimé à 228 000 €,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et ont été dotées sur l'exercice pour 153 300 €.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 041 264	77 915	963 350
Acomptes versés sur commandes	200 580	200 580	
Créances d'exploitation	3 924 092	3 924 092	
Créances diverses	228 770	228 770	
Charges constatées d'avance	240 117	240 117	
	5 634 823	4 671 474	963 350

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	17 404	17 404		
Emprunts bancaires (1)	13 242 669	3 059 957	8 481 418	1 701 294
Emprunts & dettes financières divers (2)	477 162	211 453	247 859	17 850
Avances, acompte reçus sur commandes	2 408	2 408		
Dettes d'exploitation	15 818 436	15 818 436		
Dettes diverses	317 061	317 061		
Produits constatés d'avance	325 590	325 590		
	30 200 730	19 752 309	8 729 276	1 719 144

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 17 404

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 125 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 6 240 448

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 27 701

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	31 328
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	-277 366

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	94 115 911
- Drive	21 312 759
- Station-service	23 653 312
	139 081 982

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	30
- Employés	364
	401

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 467 435 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de recrutement.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	209	-
Cessions d'immobilisations corporelles	41 494	57 680
Rentrées sur créances amorties	-	3 237
Dotation exceptionnelle sur immobilisations	748	0
	42 451	60 917

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	600 511
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	719 891
	<u>1 320 402</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant majorée de la contribution sociale de 3.30 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère IOD CHARTRES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 132 292
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-328 710</u>
	1 803 582

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	387 335
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	519 181

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 242 668	32 250 000 (*)	27 522 355
(*) Montant d'origine			

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	5 593 210	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	1 387 000	1 387 000
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible , agents de maîtrise faible , employés moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 648 000 €

Face à cet engagement, la société SODICHAR a souscrit un contrat « GROUPAMA GAN VIE », garantissant le remboursement de la totalité des indemnités.

Entreprises liées

	IOD CHARTRES	EPICENTRE	LAVEZZI
Participations			2 500
Créances rattachées à des participations			149 240
Immobilisations financières diverses		12 428	
Clients et comptes rattachés		825 370	
Créances diverses	74 813		93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		404 041	
Autres dettes diverses	93 284		
Intérêts et produits assimilés divers	470		1 177

Filiales & participations à plus de 50 %

S.A.R.L. LAVEZZI
28 630 BARJOUVILLE
CHARTRES 801 209 248

Capital	2 500
Capitaux propres autres que le capital	149 002
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	2 500
Valeur nette des titres détenus	2 500
Prêts et avances consentis	149 240
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 105 724
Résultat du dernier exercice clos	60 839
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODICHAR
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 1 Rue des Orvilles
28630 BARJOUVILLE
326 554 607 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 4 070 647,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 4 070 647,70 euros

A titre de dividendes 600 060,80 euros
Soit 60,49 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 3 470 586,90 euros
Qui s'élève ainsi à 35 259 178,36 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 181,47 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 599 879,33 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2017	350 000 €	1 000	1 050 €	348 950 €
31/03/2018	500 000 €	10 000	1 500 €	498 500 €
31/03/2019	500 960 €	9 920	151,50 €	500 808,50 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 septembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. DUCATEL Olivier





sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Orte

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SODICHAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

1 rue des Orvilles

28630 BARJOUVILLE

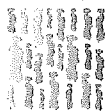
RCS CHARTRES B 326 554 607

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SODICHAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

1 rue des Orvilles

28630 BARJOUVILLE

RCS CHARTRES B 326 554 607

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2020**

Aux Actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODICHAR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles et des informations fournies dans l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application notamment en matière de coût d'entrée et de durée probable d'utilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 8 septembre 2020
Pour le Cabinet SOGEC AUDIT SARL


Thomas POUPARD
Commissaire aux Comptes



sogecAUDIT

Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	46 026 896	15 146 444	30 880 451	32 328 613
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	325 352	317 839	7 513	11 067
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	325 352	317 839	7 513	11 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 119 181	14 828 605	28 290 576	29 939 009
TERRAINS	8 019 463	658 387	7 361 075	7 500 555
CONSTRUCTIONS	24 997 250	7 082 399	17 914 851	19 189 825
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 016 811	5 383 951	1 632 859	2 365 527
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 535 792	1 703 866	831 925	822 431
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	537 089		537 089	60 670
AVANCES ET ACOMPTES	12 775		12 775	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 582 361		2 582 361	2 378 536
PARTICIPATIONS	2 500		2 500	2 500
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	149 240		149 240	170 560
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 538 597		1 538 597	1 525 717
PRETS	842 719		842 719	665 477
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	49 304		49 304	14 281
ACTIF CIRCULANT	36 886 570	397 584	36 488 985	36 981 340
STOCKS ET EN-COURS	10 822 232		10 822 232	10 722 902
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	57 378		57 378	79 836
MARCHANDISES	10 764 854		10 764 854	10 643 066
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	200 579		200 579	156 192
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 924 092	31 558	3 892 534	4 658 732
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 280 227	8 002	1 272 225	1 737 320
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 643 865	23 556	2 620 309	2 921 412
CREANCES DIVERSES (3)	228 770		228 770	1 794 182
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 969 747	366 026	16 603 720	17 374 628
DISPONIBILITES	4 501 032		4 501 032	2 000 536
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	240 116		240 116	274 166
TOTAL GENERAL	82 913 466	15 544 029	67 369 437	69 309 954
(1) Dont droit au bail			77 915	60 965
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	36 773 926	33 210 639
CAPITAL	800 000	800 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	34 687	34 687
RESERVES	31 868 591	28 590 911
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	31 788 591	28 510 911
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 070 647	3 785 039
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	36 773 926	33 210 639
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	394 781	453 500
PROVISIONS POUR RISQUES	394 781	453 500
DETTES (1)	30 200 729	35 645 815
DETTES FINANCIERES (2)	13 737 234	19 905 402
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	13 260 072	19 394 356
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	477 161	511 045
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	2 407	3 955
DETTES D'EXPLOITATION	15 818 436	15 676 381
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 895 309	10 366 672
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 699 347	5 084 380
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	223 779	225 328
DETTES DIVERSES	317 061	60 076
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	316 929	59 264
AUTRES DETTES DIVERSES	132	812
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	325 589	
TOTAL GENERAL	67 369 437	69 309 954
(1) Dont à plus d'un an	10 448 420	16 133 556
Dont à moins d'un an	19 752 309	19 512 259
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	139 991 845	133 220 923
VENTES DE MARCHANDISES	137 130 538	130 817 878
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 951 444	1 817 754
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	139 081 982	132 635 633
REPRISES SUR PROVISIONS	222 858	43 014
TRANSFERTS DE CHARGES	358 275	350 747
AUTRES PRODUITS	328 728	191 529
CHARGES D'EXPLOITATION	132 898 519	127 311 306
ACHATS DE MARCHANDISES	105 510 661	101 048 703
VARIATION DES STOCKS	(121 788)	40 080
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	353 187	322 121
VARIATION DES STOCKS	22 458	(7 801)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 102 807	9 465 138
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 909 716	1 909 078
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 363 875	9 081 010
CHARGES SOCIALES	2 889 985	2 564 183
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 647 998	2 645 430
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	31 417	10 980
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	153 300	168 000
AUTRES CHARGES	34 899	64 379
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 093 325	5 909 616
PRODUITS FINANCIERS	722 324	387 001
PARTICIPATIONS	22 736	9 795
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 232	14 620
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	606 348	9 477
REPRISES SUR PROVISIONS	64 024	14 011
TRANSFERTS DE CHARGES	3	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	13 979	339 095
CHARGES FINANCIERES	639 484	370 428
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	366 026	44 213
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	261 652	321 302
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	11 805	4 912
RESULTAT FINANCIER	82 840	16 572
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 176 166	5 926 189



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 917	88 437
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 237	86 934
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	57 680	1 503
 CHARGES EXCEPTIONNELLES	 42 451	 4 398
SUR OPERATIONS DE GESTION	209	572
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	41 494	3 825
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	748	
 RESULTAT EXCEPTIONNEL	 18 465	 84 039
 PARTICIPATION DES SALAIRES	 1 320 402	 855 169
 IMPOTS SUR LES BENEFICES	 1 803 582	 1 370 020
 BENEFICE NET COMPTABLE	 4 070 647	 3 785 039
 <i>Total des produits</i>	 <i>140 775 087</i>	 <i>133 696 362</i>
<i>Total des charges</i>	<i>136 704 439</i>	<i>129 911 322</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	1 647	1 873
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale et la période de confinement décrétée le 16 mars 2020, ne remettent pas en cause l'application des principes comptables fondamentaux dont la continuité d'exploitation de la société.

En revanche, la société a subi un impact sur son chiffre d'affaires avec notamment la fermeture de l'activité de manège à bijoux à partir du 16 Mars 2020.

Les conséquences du Covid-19 n'entraînent cependant aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 31/03/2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 7 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans

- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	4 à 7 ans
- Agencements divers :	7 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	4 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 920 actions.

Fonds commercial	Néant
-------------------------	--------------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	323 031	2 322		325 353
Immobilisations corporelles	42 322 956	1 035 933	239 706	43 119 182
Immobilisations financières - titres	1 528 218	12 880		1 541 098
Immobilisations financières - créances	850 319	270 451	79 506	1 041 264
	45 024 523	1 321 586	319 212	46 026 896

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	311 964	5 876		317 840
Immobilisations corporelles	12 383 946	2 642 871	198 212	14 828 605
	12 695 910	2 648 747 (*)	198 212	15 146 445
(*) Dont dotation : . linéaire		2 290 231		
. dégressive		357 768		
. exceptionnelle		748		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	453 500	153 300	212 019	394 781
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	75 005	397 444	74 864	397 585
	528 505	550 744 (*)	286 883 (*)	792 366
(*) Dont : . exploitation		184 717	222 859	
. financier		366 027	64 025	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	170 500
- montants repris parce que devenus sans objet :	41 519

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige avec un ancien locataire du site de Luisant dont le risque financier est évalué à 13 481 €,
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution des remises perçues au titre des années 2013 à 2015 auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. Le risque probable pour la société est estimé à 228 000 €,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et ont été dotées sur l'exercice pour 153 300 €.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 041 264	77 915	963 350
Acomptes versés sur commandes	200 580	200 580	
Créances d'exploitation	3 924 092	3 924 092	
Créances diverses	228 770	228 770	
Charges constatées d'avance	240 117	240 117	
	5 634 823	4 671 474	963 350

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	17 404	17 404		
Emprunts bancaires (1)	13 242 669	3 059 957	8 481 418	1 701 294
Emprunts & dettes financières divers (2)	477 162	211 453	247 859	17 850
Avances, acompte reçus sur commandes	2 408	2 408		
Dettes d'exploitation	15 818 436	15 818 436		
Dettes diverses	317 061	317 061		
Produits constatés d'avance	325 590	325 590		
	30 200 730	19 752 309	8 729 276	1 719 144

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 17 404

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 125 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 6 240 448

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 27 701

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	31 328
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	-277 366

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	94 115 911
- Drive	21 312 759
- Station-service	23 653 312
	139 081 982

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	30
- Employés	364
	401

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 467 435 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de recrutement.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	209	-
Cessions d'immobilisations corporelles	41 494	57 680
Rentrées sur créances amorties	-	3 237
Dotation exceptionnelle sur immobilisations	748	0
	42 451	60 917

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	600 511
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	719 891
	<u>1 320 402</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant majorée de la contribution sociale de 3.30 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère IOD CHARTRES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 132 292
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-328 710</u>
	1 803 582

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	387 335
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	519 181

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 242 668	32 250 000 (*)	27 522 355
(*) Montant d'origine			

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	5 593 210	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	1 387 000	1 387 000
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible , agents de maîtrise faible , employés moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 648 000 €

Face à cet engagement, la société SODICHAR a souscrit un contrat « GROUPAMA GAN VIE », garantissant le remboursement de la totalité des indemnités.

Entreprises liées

	IOD CHARTRES	EPICENTRE	LAVEZZI
Participations			2 500
Créances rattachées à des participations			149 240
Immobilisations financières diverses		12 428	
Clients et comptes rattachés		825 370	
Créances diverses	74 813		93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		404 041	
Autres dettes diverses	93 284		
Intérêts et produits assimilés divers	470		1 177

Filiales & participations à plus de 50 %

S.A.R.L. LAVEZZI
28 630 BARJOUVILLE
CHARTRES 801 209 248

Capital	2 500
Capitaux propres autres que le capital	149 002
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	2 500
Valeur nette des titres détenus	2 500
Prêts et avances consentis	149 240
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 105 724
Résultat du dernier exercice clos	60 839
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.